

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 juin 2014
(convocation du 17 juin 2014)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Juin Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kevin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, M. LOTHAIRE Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h15
M. MANGON Jacques à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 12h15
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 11h15
Mme FERREIRA Véronique à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme KISS Andréa à Mme DE FRANÇOIS Béatrice
Mme BEAULIEU Léna à M. GUICHARD Max
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard à partir de 12h
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. TOURNERIE Serge
M. CAZABONNE Didier à M. MILLET Thierry à partir de 12h15
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CUNY Emmanuelle
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas

M. FETOUH Marik à M. ROBERT Fabien
Mme FORZY-RAFFARD Florence à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud à partir de 11h30
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 10h
Mme LEMAIRE Anne-Marie à M. POIGNONEC Michel
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 12h15
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10h30
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 11h15
M. TRIJOLET Thierry à M. LE ROUX Bernard à partir de 11h30

M. DELAUX Stephan à M. DUCHENE Michel à partir de 10h20

EXCUSES :

M. REIFFERS Josy

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association le CREAC - Projet 2014 du CREAC en direction des arts du cirque -
Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision -
Autorisation**

M. MICHEL HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Présentation du CREAC

Le Centre de Rencontres pour l'Action Culturelle (CREAC), association loi 1901, est chargé de mettre en œuvre les actions liées au spectacle vivant sur la Ville de Bègles. Une convention d'objectifs le lie à la commune, les personnels du service culturel étant partiellement mis à disposition de cet outil. Le CREAC est particulièrement chargé de mettre en œuvre la saison culturelle et les projets cirque.

1. Accueil transcommunal de compagnies de cirque de janvier à décembre 2013

L'idée du CREAC d'organiser des spectacles de cirque, trouve son origine dans les projets de fabrique culturelle lancée en 2003. Dans le cadre de sa politique d'accueil de cirque et de leurs artistes, il est très vite apparu nécessaire de lui adjoindre des espaces dédiés, que constituent aujourd'hui l'Esplanade des Terres, mais également des espaces annexes comme le parc de Mussonville.

Les projets de cirque de création à Bègles prennent racine par le biais de mise à disposition d'espaces ou d'apports en nature et en compétence avec des compagnonnages (Cirque Romanès entre 2005 et 2007), des résidences de création (Cie Morallès en 2011). La ville de Bègles se positionne pour des séries de représentations sous chapiteaux qui s'ancrent dans la durée.

En 2012, la ville de Bègles a fait du soutien au cirque de création sous chapiteau la priorité de son contrat de co-développement : la Communauté urbaine a ainsi soutenu l'accueil transcommunal de compagnies de cirque (quatre spectacles et près de vingt

représentations) ainsi qu'une étude d'ingénierie sur le développement d'une action transcommunale autour du cirque de création sous chapiteau.

En 2013 plusieurs compagnies ont été accueillies ou soutenues en production :

- En janvier, pour l'inauguration de la nouvelle esplanade des Terres Neuves dédiée au cirque, le Buren Cirque avec sa nouvelle création Nord/Sud. Cette dernière met en scène les rapports entre les pays du Nord et du Sud en jonglant entre les éléments matériels et humains. Il est prévu un échange sur les thèmes de la scénographie entre les directeurs artistiques et la formation professionnelle de l'Ecole du Cirque de Bordeaux,
- En mars au parc de Mussonville la compagnie Pagnozoo avec son spectacle Emmène-moi,
- La Smart compagnie avec son projet « un chapiteau en hiver »...

Enfin en août 2013 à l'occasion de l'Été métropolitain c'est Le Théâtre équestre Zingaro qui a été accueilli à Bègles (23 000 spectateurs).

Le CREAC étend sur la Communauté Urbaine de Bordeaux sa fonction ressources pour le cirque et ainsi tisse des relations en co-production avec des communes et des opérateurs sur les villes de : Floirac, Artigues, Le Taillan, Saint Médard, Mérignac, Gradignan, Villenave d'ornon, Talence, Pessac, Lormont, Ambarès-et-Lagrave, Eysines.

Il a également noué des collaboration avec d'autres acteurs culturels hors Communauté Urbaine tels que : Le CRABB de Biscarosse, le pôle National du cirque de Boulazac-Aquitaine, Circa à Auch, La Graine à Balma et l'association Territoires de Cirque

Pour 2014, seront donc accueilli a Bègles :

- Matamore du cirque Trotola et petit théâtre Baraque en mars
- Un dernier pour la route du collectif AOC avril 2014
- la famille Morallès décembre 2014

et dans le cadre de l'Été métropolitain :

- Le repas Cheptel Aleikoum
- AOC en vadrouille

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Bègles à la fiche action 33.

La communauté Urbaine a été sollicitée pour un soutien financier de 30 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel HT de 288 598 € répartis comme suit :

| DEPENSES | € HT | RECETTES | € HT |
|-----------------------|----------------|-------------------------------|----------------|
| TROTTOLA | 92 148 | CUB | 30 000 |
| AOC 4 CC | 7 500 | Communes partenaires et IDDAC | 16 391 |
| MORALES | 88 950 | CRA | 10 000 |
| Coordination générale | 100000 | Billetterie | 58 460 |
| | | Ville de Bègles | 173 747 |
| TOTAL | 288 598 | TOTAL | 288 598 |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE le projet cirque 2014 relève à la fois de la catégorie « des événements métropolitains » et « des grands événements métropolitains de l'été métropolitain ».

DECIDE

Article 1 : il est attribué à l'association le CREAC une subvention de 30 000 €

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

Article 3 : La dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65 ; article 6574 ; fonction 33 CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 juin 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Conseiller délégué,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
9 JUILLET 2014**

PUBLIÉ LE : 9 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE